Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-sixième session
Point 10.1 de l'ordre du jour

EB136/CONF./1 Add.1
27 janvier 2015

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 4. Systèmes de santé

Secteur de programme : Services de santé intégrés centrés sur la personne	Réalisation 4.2 Les politiques, les financements et les ressources humaines nécessaires sont disponibles pour améliorer l'accès à des services de santé intégrés centrés sur la personne Produits: 4.2.1 Options de politique générale, outils et soutien technique aux pays en vue d'assurer la prestation de services intégrés centrés sur la personne qui soient équitables et le renforcement des approches de santé publique 4.2.2 Les pays ont acquis la capacité de planifier et de mettre en œuvre des stratégies qui sont conformes à la stratégie mondiale de l'OMS sur les ressources humaines pour la santé et au Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé 4.2.3 Lignes directrices, outils et soutien technique aux pays en vue d'améliorer la sécurité des patients et la qualité des services, et d'autonomiser les patients

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

La résolution contribuera à l'obtention en temps voulu de soins chirurgicaux d'urgence, de soins chirurgicaux essentiels et de services d'anesthésie sûrs dans les établissements de soins primaires et les hôpitaux de premier recours en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle. Elle permettra d'encourager les réseaux et les partenariats multisectoriels, les politiques et les plans d'action multidisciplinaires, et de soutenir les efforts nationaux, régionaux et mondiaux visant à accroître les effectifs des personnels de santé qualifiés et les mesures favorisant l'accès aux soins chirurgicaux d'urgence, aux soins chirurgicaux essentiels et aux services d'anesthésie ainsi que leur sécurité.

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Cinq ans (couvrant la période 2014-2018)

ii) Total : US $22,98 millions (personnel : US $10,48 millions ; activités : US $12,50 millions)

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $9,20 millions (personnel : US $4,20 millions ; activités : US $5 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Au Siège et dans les six bureaux régionaux

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Oui

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

c) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Au cours de l'exercice 2016-2017, au moins un membre du personnel supplémentaire de la classe P.4 au Siège et un membre du personnel de la classe P.4 dans chacun des bureaux régionaux seront nécessaires.

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)

Le déficit de financement est estimé à US $2,98 millions pour la période allant de mai à décembre 2015 compris (huit mois). Les fonds seront obtenus grâce au plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =